

Bulletin d'Informations

N° 14 - SEPTEMBRE 2022

DINEAULT

Site Internet : dineol.fr

Mairie :
02 98 26 00 55
mairie-dineault@orange.fr



Sommaire n°14

Couv : - Ecole de Gendarmerie – Rando-Ferme – Le Ménez-Hom en Fête – Forum des Associations.
P2 : - Edito Christian HORELLOU.
 - « Le Ménez-Hom en Fêtes »
P3/4 : - CR du Conseil Municipal.
P4 : - 116ème Promotion Gendarmerie.
 - Forum des Associations.
P5 : - Adressage.
 - Changements de destination.
P6 : - La Rando-ferme
P7 : - Le Ménez-Hom en Fête : géologie, Fest-Noz, Expo Photos

P8 : - Les travaux sur la commune .
P9 : - Espace opposition – Bus de l'Emploi - En'Ergence : Climat – En'Ergence humidité.
P10 : - La rentrée scolaire 2022.
 - Générations Mouvement : la rentrée.
 - Divers : Permanence numérique, Ô Les Bruns (Vannerie) – Atelier Vélos (Réparations) – Yoga.
P11 : - Générations Mouvement
P12 : - Au Fil de l'Eau

- Directeur de Publication : Christian HORELLOU
 Bulletin Municipal conçu, réalisé, imprimé et distribué par le « **Comité de Rédaction** »
 Mairie de DINEAULT. **Bulletin Municipal n° 14**. Date d'édition : 15 septembre 2022



L'été se termine et quel été ! Chaleur, absence de précipitations, de quoi faire le bonheur des vacanciers mais non celle des agriculteurs qui, dans une conjoncture déjà difficile, doivent en plus faire face au manque d'eau pour les cultures et le fourrage, sans parler des conséquences de la guerre en Ukraine, autant d'éléments qui fragilisent le quotidien. J'aurai l'occasion, dans le prochain édito, de faire le point sur la situation de la commune en matière d'énergie.

La rentrée est là !!! En particulier pour nos écoliers et toute la communauté éducative est mobilisée pour accueillir les 122 enfants qui ont repris le chemin des classes. 94 enfants sont scolarisés à l'école Pierre Douguet et 28 enfants à l'école Sainte Anne.

Avec Marie Louise Burlot, adjointe aux écoles, et avec l'équipe municipale, nous avons à cœur de donner aux enseignantes les conditions optimales pour remplir leur mission d'enseignement en parallèle avec la mission éducative des parents. La commune a la charge de l'école publique Pierre Douguet. Elle est propriétaire des locaux dont l'entretien et le fonctionnement sont assurés par le budget communal. De même, les personnels de service (entretien, garderie, restauration scolaire), les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) sont des personnels municipaux.

En ce qui concerne l'école Sainte Anne, la commune participe aux dépenses de fonctionnement, en proportion du nombre d'élèves, c'est la loi. Mais la commune finance également les activités périscolaires, la restauration scolaire et la garderie, c'est un choix. La majorité municipale est attachée à appliquer l'exacte parité entre les enfants de Dinéault, quelle que soit leur école.

Celles et ceux qui le souhaitent bénéficient du service de restauration scolaire de la commune de Dinéault. Lors de la dernière année scolaire, la centaine de repas quotidiens a été préparée sur place avec efficacité et compétence par Laëtitia avec l'aide d'Emilie. Laëtitia, qui remplace Hélène, est actuellement absente pour quelques mois et avec le CDG 29 (centre de gestion du Finistère), notre partenaire pour les recrutements, nous n'avons trouvé aucune candidate ou candidat susceptible d'assumer cette charge dont je mesure la complexité. En attendant de confectionner à nouveau les repas sur place, nous avons fait appel momentanément à une société extérieure : Il s'agit de Convivio qui prépare les repas à Dirinon et qui privilégie, autant que faire se peut, les produits frais et l'approvisionnement local. La participation des parents au financement des repas reste inchangée.

La rentrée est aussi celle des associations et des bénévoles. Ils apportent, par leur engagement, une réponse collective à l'individualisme ; ils jouent un rôle majeur dans la vie des Dinéaultais, ils facilitent aussi l'intégration des nouveaux arrivants. C'est l'occasion de remercier tous les bénévoles qui, à quelque niveau que ce soit, se dépensent sans compter au service de l'organisation d'événements festifs.

Qui dit rentrée dit aussi projets : Nous poursuivons les projets en cours dont le principal est l'église et nous mettons sur les rails les projets de pumptrack et de rénovation du bourg, sans oublier la préoccupation majeure : trouver un médecin.

Je souhaite, à toutes et à tous une très bonne rentrée pleine d'énergie !

(Le Maire : **Christian HORELLOU**).

« Ménez-Hom en Fête »

L'EPIC Ménez-Hom Atlantique de la CCPCP a souhaité organiser un événement autour du Ménez-Hom pour marquer la place de ce « mont » emblématique dans le paysage touristique du territoire. Les réflexions sur l'organisation de cet événement sur, autour et à côté de ce site, commencées il y a quelques mois ont abouti aux principales actions de cette fête qui s'est déroulée du 4 au 14 septembre 2022 :

Dimanche 4 : « Bro Ménez-Hom » : Rando ferme : Dinéault (Tte la journée). **Jeudi 8 :** « Le Ménez-Hom pour tous » : Balades Triporteur (PMR) à partir de 9h30 au sommet. 16h – Balade sensorielle. **Vendredi 9 :** « Le Ménez-Hom, Espace Naturel Sensible » : 14 h gestion des espaces naturels (sommet), 16 h Le pastoralisme autour du MH, 18 h 30 Inauguration Plomodiern, 20 h30 Conférence sur la géologie (Dinéault). **Samedi 10 :** « Ménez-Hom All breizh » 10h/12h Expo photos costumes du pays Rouzig Dinéault (Bibliothèque), Découverte des plantes sauvages sur le MH 10h (sommet) 15h/16h atelier langue bretonne à Plomodiern, 16h/17h : Conférence sur l'histoire du MH Plomodiern, 20h Fest-Noz Dinéault. **Dimanche 11 :** « La Ronde du Ménez-Hom » : Expo photos Dinéault (10h/12h), Démonstration parapente et aéromodélisme sur le MH (tte l'après-midi), 11h balade géologique, 12h repas, initialement prévu sur les bords de l'Aulne à Trégarvan, s'est effectué au Village de Vacances de Kerbeuz. 15h Dic-Thé en plein air au MH,. Rassemblement des Korriganes 16 h (sommet). 17 h Atelier reconnaissance chant des oiseaux, Marais de Rosconec Dinéault. **Lundi 12 :** « D'un clocher à l'autre » : expo photo Dinéault, 14h/17h30. 14h30 visite guidée de la chapelle de Ste Marie du MH, 15h30 départ de la rando vers St Côme, 17 h15 retour en bus à Ste Marie. **Mardi 13 :** « Ménez-Hom, lieu de vie » : (10h/12h) Expo photos Dinéault, 11h conférence sur le patrimoine à Plomodiern, 14h « Le MH un château d'Eau » Plomodiern 7h balade contée MH. **Mercredi 14 :** « Ménez-Hom vivant » 14h atelier découverte fleurs séchées Bergerie Dinéault. 15h Atelier éveil à la musique bretonne, Bergerie Dinéault, 16h Agro-foresterie Bergerie du MH Dinéault,

(Texte :: Guy LE FLOCH)

Le compte-rendu de la séance du 1er juin 2022 est approuvé (3 contre).

Mme MENEZ souhaite faire préciser, que dans la rubrique questions diverses, la demande d'extension de l'école P. Douguet a été exprimée par l'ensemble du groupe de l'opposition,

Conseillers	
En exercice	19
Présents	16
Procurations	2
Votants	18

Marché de Maîtrise d'œuvre : Aménagement du bourg.

Rapporteur : Christian HORELLOU : Les travaux d'aménagement du bourg estimés à 980 000 € seront contractualisés avec un maître d'œuvre. Cette mission comporte 2 phases à savoir la définition du parti d'aménagement des voiries, rues, chemins, espaces publics, et la mission de maîtrise d'œuvre « ouvrages d'infrastructures ». Trois candidats ont été admis à déposer une offre. Après consultation et négociations, il est proposé de signer le marché avec le maître d'œuvre « Atelier Lieu-dit 29000 Quimper » pour un montant total des deux phases de 55 950 € HT. (3 contre).

Marché de Maîtrise d'œuvre : Réalisation Pumptrack.

Rapporteur : Christian HORELLOU : L'entreprise USE (Urban Sport Engeneering), spécialisée dans la conception d'espaces ludico-sportifs et de pumptracks en particulier, a remis une proposition de contrat pour la réalisation de cet équipement de loisir. L'estimation des travaux est de 128 333 € HT pour un parcours développé de 782 m². L'entreprise USE propose un montant forfaitaire pour les honoraires de maîtrise d'œuvre à 11 800 € HT. Il est prévu de solliciter des subventions auprès du Ministère des Sports dans le cadre du programme « 5 000 Equipements Sportifs de Proximité pour 2022 ». (Unanimité).

Nouvelle Nomenclature budgétaire M57.

Rapporteur : Eric BODIOL : La nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente du secteur public local. Elle présente la particularité de pouvoir être appliquée par toutes les catégories de collectivités territoriales et étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions, offrant ainsi une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires. Elle doit se généraliser au 1er janvier 2024. Afin d'allonger le temps d'adaptation, il est proposé d'adopter cette norme à compter du 1er janvier 2023 (Unanimité).

Demande de subvention pour matériel de désherbage.

Rapporteur : Guy LE FLOC'H : Les services techniques de la commune proposent de faire l'acquisition d'un outil de désherbage à air pulsé afin de faciliter l'entretien du cimetière selon la norme « zéro phyto » (option mise en place en 2018). Cet équipement présente plusieurs avantages : un désherbage thermique (94% d'air) plus efficace et plus rapide que les méthodes manuelles employées actuellement, un confort d'utilisation par les agents avec un harnais porte lance et enfin une adaptation à plusieurs types de surfaces. D'un coût de 2 750 € HT, ce matériel est subventionné par la Région Bretagne (plafond 3 000 €). (Unanimité).

Ecole Ste Anne Subvention de rattrapage.

Rapporteur : Marie-Louise BURLLOT : Il est proposé de verser une subvention de rattrapage à l'Ecole Ste Anne pour 2022 afin de prendre en compte l'ensemble des dépenses pédagogiques au titre de 2022 régularisant ainsi le décalage d'une année. Cette régularisation de 292 € entre dans le cadre des subventions à caractère social et le changement de calendrier de paiement n'affecte pas le principe du traitement paritaire, peu importe l'école fréquentée par les enfants de la commune. (12 pour, 3 contre).

Tableau des emplois : Mise à jour.

Rapporteur : Christian HORELLOU : Les modifications des divers emplois communaux amènent à la mise à jour du tableau. Service administratif : suppression d'un emploi permanent d'agent polyvalent d'une durée de 28 heures/semaine pour le transformer en emploi permanent d'agent polyvalent d'une durée de 35 heures/semaine, accessible au grade minimum d'Adjoint Administratif et au grade maximum de Rédacteur. Le service scolaire : création d'un emploi permanent d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) à temps non complet annualisé (0,5 ETP -Équivalent Temps Plein), accessible au grade minimum d'Adjoint Technique Territorial et au grade minimum d'Adjoint Technique Principal 1ère classe/ATSEM. Création d'un emploi permanent d'agent d'entretien des locaux à temps non complet annualisé (0,5 ETP), accessible au grade minimum d'Adjoint Technique Territorial et au grade maximum d'Adjoint Technique Principal de 1ère classe. Le tableau mis à jour prendra effet le 1er septembre 2022, l'augmentation des effectifs étant de + 1,20 ETP comparativement au tableau du 1er janvier 2022. M. HORELLOU fait lecture du courrier transmis par la directrice de l'école publique qui sollicite un poste d'ATSEM supplémentaire à temps plein. Il rappelle que le ratio d'encadrement indiqué par l'Inspecteur de l'Éducation Nationale est de 1 poste d'ATSEM pour 20 enfants. Considérant qu'il y a 43 enfants à l'école maternelle et 2 agents actuellement en poste pour 1,5 ETP, il est proposé, suivant le critère de l'IEN de créer 1 demi poste d'ATSEM supplémentaire pour atteindre le taux d'encadrement souhaité de 2ETP. (3 contre).



Décisions prises par le Maire : - Travaux supplémentaires logement : 576,20 € HT – Travaux supplémentaires église (remplacement éclairage existant par éclairage à LED) : 6 964,60 € HT – Acquisition de 2 radars pédagogiques : 5 127,02 € HT- Relevé topographique rue du Chap : 4 374,00 € HT – Acquisition logiciel pour bibliothèque : 4 850 € HT

(Suite et fin : page suivante).



Informations et Questions diverses :

* **Réforme de la publicité des actes administratifs** : l'ordonnance du 7 octobre 2021 modifie les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales. Depuis le 1er juillet 2022 le compte rendu simplifié des séances du Conseil Municipal est supprimé et remplacé par la création d'une liste des délibérations qui sera affichée et publiée sur le site internet dans un délai d'une semaine. Le recueil des actes administratifs est, quant à lui, abrogé. Le compte rendu est remplacé par le PV signé par le maire et le(la) secrétaire de séance.

* **Projet de cession de l'ancien cabinet médical** : Une proposition d'acquisition a été faite pour 35 000 €. Pour rappel, les Domaines avaient évalué la valeur vénale de la parcelle cadastrée AB 440 de 59 m² à 57 000 € HT en novembre 2021. Ce local est inoccupé depuis plus d'un an et se dégrade rapidement. Il est proposé de faire une publicité, sans changement de destination, avant d'envisager une cession au prix de 35 000 €. La même procédure doit être envisagée pour la cession du presbytère pour un montant de 250 000 €.

* **L'épicerie de DINEOL** : La procédure judiciaire étant terminée, Mme Sabrina MORNET a été désignée pour reprendre le local commercial. Des travaux de peinture à charge de la mairie seront effectués rapidement.

* **Travaux d'effacement des lignes électriques** prévus début septembre dans le secteur de Resterland et de Keranqueré.

Ecole de Gendarmerie Présentation au drapeau.

C'est à l'occasion de la présentation au drapeau, que Dinéault a accueilli la 116e promotion de la troisième compagnie d'élèves-gendarmes de l'école de



gendarmerie, cérémonie que notre commune n'avait pas connue depuis bien longtemps. C'est, en effet, le jeudi 28 juillet dernier, que le maire, Christian HORELLOU, et les élus, ont accueilli cette compagnie pour une des étapes de leur formation initiale d'une durée de huit mois, qui s'achèvera en janvier 2023.

C'est à 9 h 45 que s'est effectuée sa mise en place sur l'esplanade de la Tour d'Auvergne accompagnée des porte drapeaux. Les 126 élèves-gendarmes, dont 26 féminines, aux ordres du capitaine Renaud MACCREZ, étaient placés sous l'autorité du Général Christian DEVY commandant de l'école, et du capitaine Laurent RIE, commandant en suppléance de



la division de formation et chef du département de la déontologie et des compétences. Après avoir passé en revue les troupes, avec la maire, le Général Christian DEVY a présenté l'emblème de l'école, tout en leur rendant les honneurs :

« Il y a quelques semaines vous avez signé votre engagement dans la gendarmerie nationale. Vous avez décidé de servir au sein d'une institution militaire qui depuis des siècles, garantit la sécurité de la Nation, protège les personnes et les biens, assure le maintien de l'ordre et l'exécution des lois .../... Ce drapeau est l'emblème de l'école reçu le 17 décembre 1999 des mains du Ministre de la Défense. Il en est la représentation symbolique en même temps que celle de la patrie qui nous l'a confié .../... Il est désormais le vôtre. Il est un des successeurs des emblèmes de la gendarmerie qui ont, autrefois, flotté sur les champs de bataille des armées françaises. Témoin du passé, emblème du présent et symbole d'avenir, il représente aujourd'hui comme hier, un signe fort de ralliement, une parcelle du territoire .../... Éléves gendarmes de la 3ème compagnie, soyez respectueux, soyez fiers de votre drapeau .../... En vous reconnaissant dignes de servir sous les plis de votre drapeau, moi, votre commandant d'école et vos instructeurs ici présents, vous accueillons comme des frères d'armes et saluons en vous, ceux qui demain, après nous, poursuivront les missions de la gendarmerie au service de la Nation. »

Le drapeau et sa garde se sont ensuite placés face à la compagnie avant la sonnerie et la Marseillaise reprise à capella. Puis l'ordre du défilé est donné, et c'est au pas cadencé qu'elle regagnera la rue du Chap avant de rejoindre la salle de La Tour d'Auvergne. Un trophée de la gendarmerie sera remis à Christian HORELLOU matérialisant ainsi les bonnes relations de la commune avec l'école.

(Texte et Images : Guy LE FLOC'H).



PREMIER FORUM DES ASSOCIATIONS

Une belle réussite pour ce premier forum des associations !

La salle de la Tour d'Auvergne a connu une belle affluence samedi à Dinéault. Ce fut une matinée conviviale avant la reprise des activités, après ces deux dernières années perturbées par la crise sanitaire. Au son de l'accordéon de Marie-France, les visiteurs se pressaient pour rencontrer la quinzaine d'associations présentes. Ce forum a permis au public de découvrir, se renseigner, et éventuellement s'inscrire au large éventail d'activités proposé dans la commune à savoir : gymnastique, danse, yoga, club des aînés, sorties et rencontres, parents d'élèves, bibliothèque... Nous souhaitons à toutes ces associations le meilleur pour la saison 2022-2023. C'est une grande satisfaction, car ce forum, organisé par la municipalité, se déroulait pour la première année à Dinéault. A renouveler l'année prochaine !

(Texte et Images : Marie-Louise BURLOT).



L'ADRESSAGE

La présentation de ce dossier important a déjà fait l'objet d'un article dans le Bulletin Municipal n° 11 en page 8. Notre commune se situe à l'étape de l'audit-conseil établi par la Poste. Cette première partie est un rappel.

Qu'est-ce que l'adresse ? L'adresse est une donnée d'information essentielle qui permet à tout citoyen, personne morale ou lieu géographique : d'être accessible, de bénéficier d'un ensemble de services de plus en plus large. Il s'agit d'un enjeu essentiel pour l'économie. Le déficit d'adressage coûte un demi-point de PIB par an à la France : soit 10 milliards d'euros, soit + de 3000 euros par adresse non numérotée.

DES CHIFFRES QUI ALERTENT... La France compte plus de 20 000 communes qui ont au moins une voie qui n'est pas entièrement numérotée; 2,6 millions d'habitations qui ne disposent pas d'une adresse précise; 12 000 voies homonymes (même nom de voies au sein d'une même commune), avec une forte progression ces dernières années.

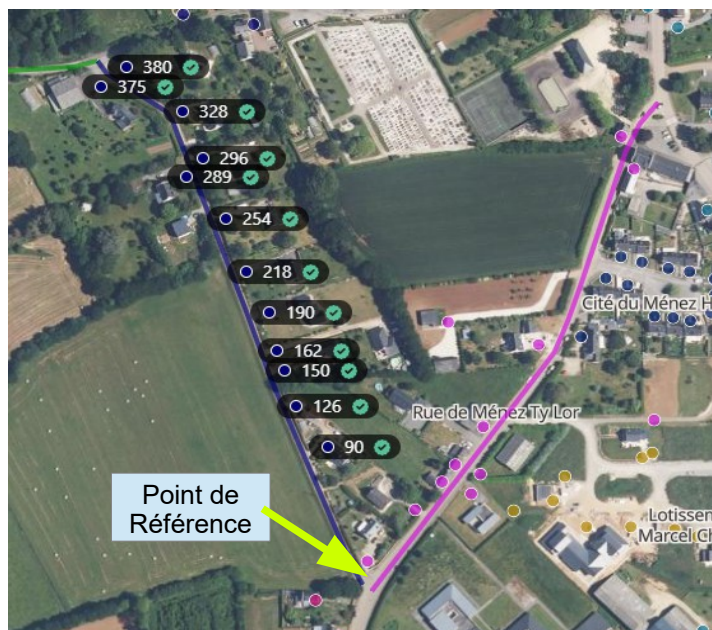
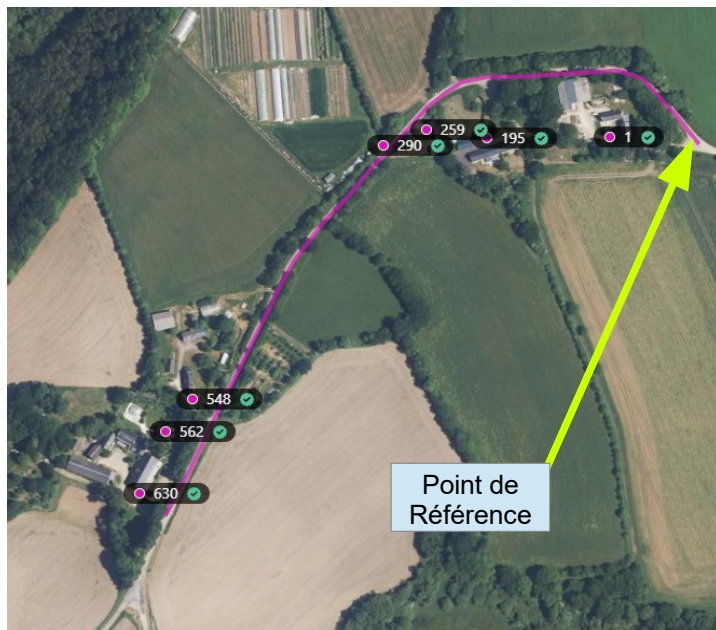
POURQUOI MODIFIER L'ADRESSAGE DE LA COMMUNE ?

La qualité de l'adresse (dénomination et numérotation des voies) est un élément structurant de l'aménagement du territoire qui, lorsqu'elle est de qualité, véhicule une image positive. Bien conduite, elle permet d'acquérir une meilleure visibilité extérieure et contribue à renforcer l'attractivité d'un territoire. Ainsi elle assure :

POUR LES CITOYENS : - L'assurance d'un accès rapide pour les services d'urgences et de secours et les services à domicile. - Un raccordement simplifié (eau, gaz, électricité, internet, fibre optique...). - Des livraisons plus rapides (commandes en ligne...). **POUR LES ADMINISTRATIONS ET LES COLLECTIVITÉS :** - Une organisation des services publics plus efficaces. - Une relation citoyenne facilitée. **POUR LES ENTREPRISES:** - Une localisation fiable. - Un accès simple et rapide à leurs clients. - L'assurance de la réception de marchandise.

« La dénomination des rues et le numérotage des maisons et immeubles sont des mesures d'ordre et de police générale qui incombent aux autorités municipales » (art. L2213-28 du code général des collectivités territoriales)

Afin d'harmoniser les adresses sur l'ensemble du territoire, les communes s'efforcent de suivre la norme de l'adresse, qui définit un ensemble de règles. Pour Dinéault, à l'exception des cités et des rues principales du bourg (Chap, TA, Déesse Brigitte les adresses seront dans la plupart des cas, métriques. Cette situation concernera donc les lieux-dits qui deviendront nécessairement « route », « allée » ou « chemin ». Un point de référence est défini à partir d'une route considérée comme principale. La numérotation métrique s'effectue, à partir du point de référence, par nombre pair à droite et impair à gauche. Deux exemples sont pris pour illustrer cette démarche : « **Route de Lézaïff** » et « **Allée des Primevères** » :



Les points de référence constituent pour chaque exemple, le point de départ de la mesure métrique jusqu'au lieu de l'adresse. La mairie travaille donc à la vérification de ces futures adresses et la procédure suivante sera mise en place: chaque occupant recevra dans les semaines à venir, un courrier lui précisant sa nouvelle adresse. Il pourra, s'il le souhaite préciser l'orthographe ou autre. Cette formalité concerne uniquement les lieux-dits dont l'adresse est modifiée. Une nouvelle plaque lui sera préparée, qu'il récupérera en temps utile à la mairie. Le Conseil Municipal devra valider ces modifications.

Un rappel : Jusqu'ici imposé aux seules communes de plus de 2 000 habitants, l'adressage devient désormais obligatoire pour toutes les communes (art. 169 de la loi n° 2022-217 du 21/02/2022).

Une fois les adresses modifiées, que se passe-t-il ?

Signalez votre modification d'adresse à tous vos interlocuteurs: CPAM, CAF, électricité, gaz, etc..

Modifiez votre certificat d'immatriculation automobile: Cette dernière mise à jour est obligatoire et doit être réalisée dans le mois suivant la modification d'adresse mais **uniquement pour les anciennes plaques** (n° ex : 970 ADN 29).. Quant aux papiers d'identité, ils restent valides : Carte d'identité, passeport et permis de conduire pourront être modifiés au fil du temps....

(Texte et arrangements : Guy LE FLOCH)

PRENEZ NOTE

Le PLU

La finalisation du **PLU** (Plan Local d'Urbanisme) est en cours de finalisation. Sur les recommandations de la CCPCP (en liaison avec le PLUiH – Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) il va être procédé au recensement des bâtiments agricoles susceptibles de changer de destination de telle manière à les inscrire dans la charte graphique du PLU. **Pour ce faire, les élus passeront dans les sites concernés, avant le 31 octobre pour établir une « carte d'identité »**

de ces bâtiments. Cette démarche s'inscrit dans un contexte de prudence, sachant que les bâtiments qui n'auront pas été « étoilés » ne pourront probablement plus changer de destination. A noter qu'il s'agit de bâtiments hors habitation offrant un caractère patrimonial avéré.

DINEAULT Ménez-Hom en fête...



Dans le cadre des « festivités » du programme « **le Ménéz-Hom en Fête** », la RANDO-FERME, organisée par RES'AGRI (Réseau des professionnels de l'Agriculture) et la Chambre d'Agriculture du Finistère, ouvrait, dimanche 4, l'important programme qui s'est déroulé du 4 au 14 septembre 2022. Cette randonnée agricole a mis en place d'importants moyens humains pour que ce voyage au cœur de l'agriculture communale et de l'environnement, offre aux visiteurs quelques échantillons de qualité de la diversité des activités présentes sur les 2 500 ha de terres labourables.

Le lancement de l'opération et le point presse se sont faits le 18 août à la Bergerie du Ménéz-Hom sous la houlette de Emmanuelle LE DIOURIS, (Chambre d'Agriculture) chargée de l'animation territoriale. Il s'agissait d'attribuer à chaque acteurs la mission qui lui serait dévolue. Et c'est le vendredi 3 septembre que les choses sérieuses ont commencé : Un peu de nettoyage du site avant de placer les deux tentes fournies par la commune. Plusieurs solides paires de bras ont été nécessaires pour soulever toiles et supports, puis pour installer les tables et les chaises. Si le cochon grillé était au menu, il fallait mettre en place « rôtissoire » et moteur, prévoir le bois indispensable à la « chauffe » ainsi que l'alimentation électrique. Le spécialiste de l'affaire, Yannick MORE a eu fort à faire avant que ne soient embrochés les animaux au milieu de la nuit du samedi.

Dimanche : chacun a les yeux rivés sur le ciel inconstant : pour l'heure, pas de pluie et le premier groupe de randonneurs peut partir « équipés » d'une bouteille de lait et d'une crêpe : le circuit de 7 à 8 km demande des forces !

Un premier arrêt tout proche avec Patrick SASTRE COADER qui explique les tenants et aboutissants de son élevage de brebis, ses méthodes de travail et de commercialisation des produits issus de l'élevage. L'éco-pâturage sur le site du Ménéz-Hom sera également au cœur des échanges. L'agro-foresterie sera également présente avec les explications par Jean-Max LEFILLEUL et Ludovic JEZEQUEL conseillers chambre d'agriculture notamment à propos des haies.

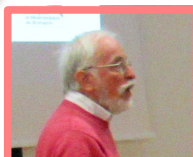
Puis, les chemins de traverse mènent les groupes vers la chapelle Saint Dispar (francisé en Saint Exupère). Parée de son écrin arboré, l'édifice a ouvert ses portes pour l'occasion. Ici Philippe BITTEL, historien d'un jour, précise l'architecture et les dates de construction du bâtiment, les particularités du clocher avec ses 2 poutres hissées au sommet, et fait découvrir la richesse (et les énigmes) du vitrail de la chapelle (aujourd'hui l'un des fleurons du Musée départemental breton de Quimper). Un autre élément attire l'attention : le calvaire planté devant l'entrée de la chapelle. Il se compose en un fût en granit et croisillon en kersantite surmonté du Christ en croix. Ce croisillon supporte de part et d'autre des statues géminées et taillées dans un seul bloc. Elles ont été et demeurent mal disposées lors d'une restauration, faisant suite à la chute d'une branche d'arbre.

En passant devant la fontaine de la Dévotion, la suite de la randonnée pousse les marcheurs vers l'Aulne et l'Observatoire de la Biodiversité au creux des marais de Rosconnec. Pierre FLOC'H (Bretagne Vivante) explique que pendant sa migration post nuptiale qui se déroule de fin juillet à mi-octobre, le phragmite aquatique fréquente les prairies périphériques des marais littoraux. Cet habitat est essentiel au maintien de la fonction d'alimentation pour l'espèce. La gestion de ces marais a pour objectif de préserver le paysage tel qu'il est actuellement, car il est favorable à ce petit passereau, tout en augmentant la richesse spécifique du site. Le seul oiseau observé sera une reproduction plastifiée du phragmite épinglée sur l'observatoire !

Après la remontée vers Rosconnec, la route redescend sur Kermoguen, à la rencontre de Yves CERVESATO. Il s'est installé depuis quelques années sur ce « carré » de terre, comme il l'appelle, au bord de l'Aulne, où se posent ses serres de productions et ses cultures en pleine terre. Passionné et passionnant, il travaille sur ses cultures maraîchères avec le souci constant de faire en sorte d'être « aidé » par la nature. Néanmoins, la mécanisation possible de certains travaux a été un bienfait immense. Ses explications sur l'agro-foresterie, c'est à dire l'association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle, est un véritable plaidoyer.

La journée s'avance avec une dernière étape : le GAEC du Restou. Cette exploitation laitière est en production bio depuis bien longtemps. L'installation de Matthieu CAUGANT est une nouvelle étape et la dernière curiosité réside dans un boviduc passant sous la route permettant un accès facilité entre étable et pâturages. Les visiteurs vont suivre l'itinéraire des bêtes pendant que Pierre BESCOU fera prendre conscience de l'importance de l'agriculture dans la commune, après une enquête qu'il aura réalisée avec le maire en rendant visite à tous les agriculteurs. Chiffres et autonomie alimentaire seront développés. Sans oublier l'originalité du transfert des bas de Rosconnec aux hauteurs du Restou, qui a été effectué par les... bétailières où les bottes de paille ont assuré le confort du transport. Le midi, un déjeuner champêtre, ouvert à tous, randonneurs ou personnes désirant juste déguster un bon cochon grillé organisé les Jeunes Agriculteurs et les crêpes confectionnées par l'association S'capade. Une journée singulière et enrichissante, dans ce paysage toujours renouvelé des bocages de DINEAULT.

(Texte et Images : Guy LE FLOC'H)



Le Menez-Hom en Fête !

(Texte et images: Guy LE FLOC'H).

Titre évocateur s'il en est, mais d'où vient-il ? L'Office du Tourisme de la CCPCP (EPIC), a souhaité mettre à l'honneur ce site emblématique connu et méconnu du Menez-Hom. Donner à voir et mettre en lumière un site naturel exceptionnel... et un

espace de vie. C'est aussi un focus sur l'histoire et la géologie, la culture et le patrimoine, la gestion des espaces naturels protégés, la faune et la flore, le terroir et la création. Le tout de façon conviviale et accessible pour tous les publics. L'idée, lancée au début de l'année a fait son chemin avec les différents acteurs du territoire et plus spécialement des 4 communes concernées : Dinéault, Plomodiern, St Nic et Trégarvan. Bien des réunions de travail et d'imagination ont été nécessaires pour construire, autour de ce projet ambitieux, le canevas porteurs de multiples activités qui se déroulent depuis le 4 et s'achèvent le 14 septembre. L'inauguration de cette manifestation par Paul DIVANAC'H, président de l'EPIC, s'est faite à Plomodiern en présence des maires et acteurs du territoire.

Dinéault avait la part belle dans cette organisation : la Rando-Ferme (résumé dans les pages précédentes), une conférence sur la **géologie du Menez-Hom**, le grand **Fest-Noz** et l'**Expo Photos** à la Bibliothèque Municipale..

C'est donc la Société Géologique et Minéralogique de Bretagne (SGMB) et l'UBO qui intervenaient vendredi soir à la salle TA avec Max JONIN et Joël ROLET, chercheurs émérites de cette science de haute volée. « *Non, le Menez-Hom n'est pas un volcan. En revanche il s'agit d'une ancienne île. Le Menez-Hom a une très ancienne histoire qui remonte bien avant celle du roi Marc'h et au-delà des 500 millions d'années.* » C'est par cette « provocation » qu'ils ont commenté la genèse de ce site. Il est loin d'être évident de résumer une telle ère géologique en 2 heures. Ils y arriveront pourtant en s'appuyant, notamment, sur la tectonique des plaques qui entraîne de façon permanente la dérive des continents, leurs collisions, leurs constructions et déconstructions. Restait pour les auditeurs à s'accaparer de l'idée de la notion du temps difficilement mesurable à cette échelle. Ce passionnant récit, ponctué par de nombreux exemples et anecdotes, a convaincu et fasciné la cinquantaine de participants dont les questions ont fusé pendant près de deux heures après l'exposé de Max JONIN. Belle soirée de découvertes !.

Le « grand » **Fest-Noz** : C'est ainsi qu'il peut être caractérisé.

Cette soirée coordonnée par le cercle Alc'houederien Kastellin (avec sa présidente Ghislaine FUR) et la mairie de Dinéault, a mis en valeur, non seulement les danses des pays Glazig et Rouzig, mais aussi celles du Morbihan et de la Montagne. Le tout accompagné des groupes LANDAT MOISSON, PAOTRED SANT RIVOAL, Yacinthe LE HENAF et Malo KER-VERN, musiciens, Clémence LIGEN et Aël-Anna MAZE, chanteuses et ceux du Cercle Celtique de Châteaulin.

D'abord, un accueil chaleureux de Na-

thalie et Marie-Laure de l'Office du Tourisme, avant de pénétrer dans cette très belle salle de La Tour d'Auvergne, merveilleusement adaptée à la danse. D'ailleurs, le public ne s'y est pas trompé : plus de 400 personnes ont foulé ce parquet à coups de gavottes, d'an dro et bien d'autres danses. Jeunes et moins jeunes (le vétéran, venu de Brieuc a 83 ans) ont mouillé leur chemise aux sons de l'accordéon ou de la guitare et surtout sur les voix, parfois mixtes, des « kan a diskan »

Les spectateurs se sont laissés prendre à ce jeu où l'enthousiasme de toutes et tous ont laissé s'installer une ambiance

franche, saine et joyeuse. Aucun temps mort, le parquet a tremblé jusqu'à très tard dans la nuit et sans doute, certaines et certains y seraient encore ! Quelle belle surprise de voir cette pléiade de jeunes, animateurs et acteurs, s'accaparer ce patrimoine culturel légué par nos « anciens ».

Toutes et tous ont profité de ces moments magiques sur nos vieilles coutumes et notre folklore, sur ses richesses et diversités, sur ces rappels aux souvenirs. Incontestablement, une très belle réussite, servie par une organisation sans faille.

(Texte et photos : Guy LE FLOC'H)



Dans le cadre de "Menez Hom en fête", l'équipe des bénévoles de la bibliothèque, en collaboration avec le Cercle Celtique de Châteaulin organise une exposition de photos anciennes de Dinéaultais(es) en costume du pays Rouzig. Cette exposition a débuté le samedi 10/09 et a attiré plus de 50 visiteurs lors de cette première journée. Le vernissage a eu lieu en présence de Mr Paul DIVANAC'H, président de l'Office du Tourisme, Mr HORELLOU maire de Dineol. Mme Ghislaine FUR, présidente du Cercle Celtique, Mme Marie France ROSMORDUC du Cercle Celtique de Châteaulin, les bénévoles de la bibliothèque et des visiteurs enchantés. (94 visiteurs sur 3 jours : un succès !) Mme Ghislaine Fur estime que c'est important et nécessaire de réaliser des expositions afin de faire une étude détaillée sur l'évolution du costume du pays Rouzig. "C'est

un patrimoine exceptionnel qu'il est de notre devoir de sauvegarder et de transmettre."

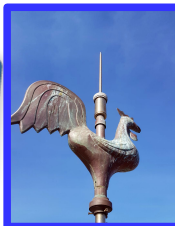
Le collectage de photos anciennes et de costumes est indispensable. Si vous possédez dans vos tiroirs des trésors n'hésitez pas à les confier à Ghislaine. Elle scanne et agrandit les photos et vous redonne évidemment les originaux. Vous pouvez profiter de cette expo **jusqu'au 26 octobre aux heures d'ouverture de la bibliothèque** : Le mercredi : 14h/16 h 30, le samedi : 9h30/12h. Par ailleurs, il est toujours possible de s'abonner à la bibliothèque : 10€ / famille /an.

(Texte et image: Anne-France MIOSSEC).

Travaux sur la commune.

(Texte et Images : Guy LE FLOC'H)

L'église.



C'est donc, aujourd'hui, que le massif occidental fait l'objet de toutes les attentions. Il s'avère, en effet, que le scellement des pierres de différentes origines, ainsi que les massifs de granit nécessitaient une reprise. C'est donc l'intégralité du fronton ouest et l'ensemble du clocher qui sont concernés par cette opération relativement complexe et minutieuse. Pour l'heure, les maçons ont nettoyé les joints de chaque éléments. Leur réfection a commencé à la rentrée ; les produits utilisés sont de la chaux du sable et de la résine savamment dosés, permettant une coloration choisie et une accroche plus fiabilisée, les écartements étant parfois très faibles. La montée du clocher est possible par tout un assemblage d'échafaudages disposés en étage et sécurisés par des filets de protection. S'il est admis pour les montées ou les descentes des ouvriers, il doit également autoriser les travaux dans les meilleures conditions possibles ainsi que les éventuelles manutentions de blocs de pierre.

Les images ci-jointes sont explicites en la matière, celles de gauche démontrant la situation architecturale des éléments, celles de droite offrant des images inhabituelles de la commune.

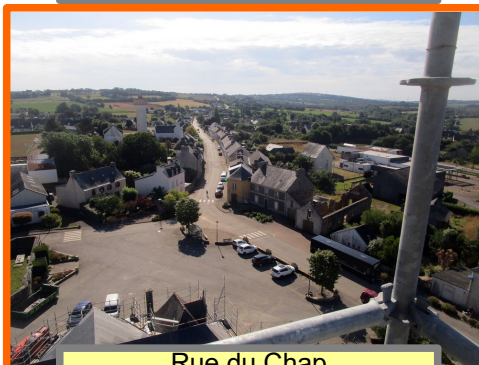
Aussi passe-t-on du balcon de la chambre des trois cloches vers le sommet et jusqu'au coq fièrement campé sur son pic. Et c'est là, que l'art des pierres taillées prend tout son sens, modelant arcs et contreforts, habillant cette flèche d'arabesques ciselées dans le granit de Kersanton. Aujourd'hui, nacelles et grues seraient de la partie, mais qu'en était-il au 15ème siècle ? A l'instar des menuisiers, les maçons avaient certainement le goût du travail bien fait pour donner à cet édifice son style gothique flamboyant.

Et, à chaque étage, les découvertes sont belles sous ce ciel bien bleu et sans les tumultes du vent. Le regard porte de plus en plus loin et se fige sur les étendues bocagères, le Ménez-Hom, les diverses arrières de la commune et leurs maisons.

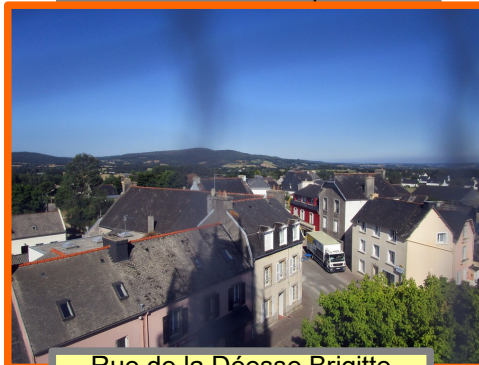
Dinéault, vu du ciel, a son cachet ! **Et n'oubliez pas la Fondation du Patrimoine...**



Rue de La Tour d'Auvergne



Rue du Chap



Rue de la Déesse Brigitte



La Halle couverte



Le Presbytère et son jardin



L'expression de l'opposition

La première égalité, c'est l'équité (Victor HUGO)

Le Maire souhaite verser une subvention de rattrapage à l'OGEC de l'école Ste Anne sur les activités pédagogiques et de loisirs.

Le montant versé pour l'année scolaire 2021/2022 est de :

- 50,24€/élève pour l'école Pierre Douguet

- 91,73€/élève pour l'école Ste Anne

Le Maire explique cette différence par un rattrapage pour l'année 2020/2021. Nous sommes étonnés puisque l'année dernière un élève de l'école Ste Anne recevait déjà près de 24€ de plus qu'un élève de l'école Pierre Douguet. Mais rassurons nous, Mme Charrier, trésorière de l'OGEC et M. Le Floc'h, Président, seront à même de nous expliquer où va cet argent.

Toubib or not toubib ?

Comme tous les Dinéaultais, nous regrettons le départ du Docteur Boilley et sommes bien sûr inquiets quant au délai d'arrivée d'un nouveau médecin. Mais nous préférons voir le verre à moitié plein ! Monsieur Boilley a soigné la population pendant plusieurs mois et nous ne pouvons que lui en être reconnaissants. C'est pourquoi nous ne partageons pas les propos écrits dans l'édition du bulletin municipal du mois de juillet considérant qu'ils sont une atteinte à sa vie privée. Nous remercions donc le Docteur Boilley d'avoir œuvré dans notre commune et lui souhaitons une très bonne continuation. L'équipe Vivre Ensemble vous souhaite à tous une bonne rentrée !

(Odile Canqueteau, Patrice Hascoët et Morgane Ménéec)



Le Bus de l'Emploi

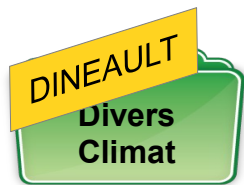
Le Bus de l'emploi est un bureau itinérant qui vous propose de vous renseigner sur l'emploi et la formation professionnelle. N'hésitez pas à venir pour échanger sur votre projet de retour à l'emploi lors d'un entretien individuel dans le Bus. smalgorn@donbosco.asso.fr

Tél : 06 77 38 07 83

Permanence sur la commune : Le lundi 10/10 de 10h00 à 12h30
Parking de la mairie 29150 DINÉAULT



(Communiqué de la CCPCP)



CCPCP : comment agir localement en faveur du climat ?

Pour mieux comprendre quel rôle nous pouvons jouer et comment nous pouvons agir, un programme d'ateliers gratuits est proposé par Ener'gence, l'Agence Energie-Climat du Pays de Brest en partenariat avec la communauté Pleyben –Châteaulin – Porzay. Les ateliers permettent également de décou-

vrir le réseau des Citoyens du Climat de ce territoire. Un collectif engagé en faveur de la transition énergétique parce qu'à plusieurs, on va plus loin, les Citoyens du Climat sont structurés depuis 2020.

Quatre ateliers pour agir localement :

- Atelier « Comment agir sur son empreinte carbone ? », le 27 septembre de 18h30 à 20h30 à **Pleyben** (salle municipale).

- Atelier « Pourquoi et comment réduire ses consommations d'électricité » le 13 octobre de 18h30 à 20h30 à **Pleyben** (salle du patrimoine).

- Atelier en distanciel : Découvrir les énergies et l'intérêt du solaire le 24 nov. à 18h30 en **visio**.

- Atelier : « La fresque du climat » le 5 dec. à 18h à **Dineault**.

Pour vous inscrire aux ateliers, www.energence.bzh (rubrique agenda) ou par téléphone au 02 98 33 20 09

(Communiqué de la CCPCP)



Comment combattre l'humidité dans sa maison ?

Des murs qui suintent, des peintures et des papiers peints qui gondolent, des traces voire des moisissures sur les murs... l'humidité peut causer pas mal de dégâts dans une maison mais peut être combattue par différents moyens. Les sources d'humidité dans une maison sont nombreuses : la cuisson, le lavage

de vaisselle, le séchage du linge, la toilette mais aussi la respiration humaine. Si vous avez l'impression que votre maison est très humide, vous pouvez mettre en place au quotidien des petits gestes simples. Tout d'abord, il faut ouvrir les fenêtres pendant 5 à 10 minutes hiver comme été. Cela permet de renouveler l'air intérieur et de faire partir l'humidité présente dans la maison. Si le logement est équipé d'un système de ventilation mécanique pensez à nettoyer régulièrement les bouches d'extraction et les entrées d'air ; cela lui permet un fonctionnement optimal.

D'autres petits gestes permettent de réduire le taux d'humidité dans le logement comme faire sécher son linge à l'extérieur lorsqu'on en a la possibilité et activer la hotte aspirante lorsque l'on cuisine.

Si malgré tout votre logement reste humide, il sera peut-être nécessaire de revoir le système de ventilation, ou en installer un s'il n'y en a pas, et se poser la question d'éventuelles infiltrations dans les murs ou de remontée capillaire par les murs, surtout si ceux-ci sont anciens. Rencontrez gratuitement un conseiller TENERGIE uniquement sur RDV en contactant ENER'GENCE au 02.98.33.20.09.

(Communiqué de la CCPCP)

La rentrée scolaire 2022



Branle-bas de combat en ce jeudi 1er septembre, autant pour les parents que pour les enfants. Eh oui, c'est la rentrée, finis les grasses matinées et les jeux. Les écoles ouvrent leurs portes tandis que directeurs(trices) et instituteurs(trices) ont peaufiné leurs programmes de démarrage. Dinéault ne fait pas exception à la règle et les 122 élèves se répartissent dans les deux établissements : 94 à Pierre DOUGUET et 28 à STE ANNE. Le maire, Christian HORELLOU et Marie-Louise BURLOT adjointe aux Affaires Scolaires représen-

taient la municipalité à l'école Pierre DOUGUET, tandis que Eric BODIOU et Guy LE FLOC'H, adjoints au maire, accueillaient les enfants de STE ANNE. Peu de pleurs finalement, si ce n'est même plutôt le plaisir de retrouver copains et copines. Pour l'école publique 4 classes seront en fonction ; 27 élèves en maternelle avec Béatrice NEVEU, 23 en GS/CP pris en charge par Majda SALHIOUI. Alison GOUEDIC assurera les cours aux 25 élèves de CE1/CE2 avec en plus la direction de l'école. Elise LAOUENAN, quant à elle, aura la charge des 19 CM1/CM2. Les ATSEMS (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) : Nathalie PELLENNEC, Florence ROSPART, Dorine AUTRET et les AESH (Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap) : Amandine LE BOUDER et Danièle THOMAS viennent compléter l'équipe pédagogique. Quant aux projets pédagogiques, il seront basés sur le vivant et la biodiversité et des partenariats sont établis avec le foyer Âge et Vie, les Genêts d'or, l'établissement de Toul Ar C'hoat, Run Ar

Puns. L'Ecole STE ANNE recevait les 28 élèves de la rentrée. C'est autour d'un café de bienvenue que les parents ont entendu les informations données par Nicole KERVELLA, responsable de site de Dinéault : Marie COQUIL aidée par Anne France MIOSSEC (ATSEM) s'occupent des maternelles, tandis que Nicole KERVELLA mène les CE2/CM. La nouveauté réside surtout dans l'arrivée d'un nouveau directeur, Nicolas KERBRAT qui assure la direction des deux sites (avec l'école de La Plaine de Châteaulin). Plusieurs projets seront communs aux deux établissements et ce, afin de resserrer les équipes. Il est très concerné par le projet ULIS (Unité Locale d'Inclusion Scolaire) et souhaite renforcer la formation numérique des enseignants. Il interviendra également en tant que professeur d'EPS (Education Physique et Sportive).

(Texte et photo : Guy LE FLOC'H)

Rentrée Générations Mouvement



encore réintégré l'Association. Ils peuvent le faire à tout moment lors de ses rassemblements à 14h tous les jeudis, à la salle Menez Ty Lor. Une lettre d'informations est jointe à ce bulletin, pour celles et ceux qui ne la connaissent pas encore. Contact : Dominique BELMONTE (06 40 87 15 42) ou Aline LAINE (06 77 30 95 30) .

L'Association « Générations Mouvement » a également fait sa rentrée le jeudi 8 septembre à la salle Menez Ty Lor en présence de son conseil d'administration au complet. Le temps a été long pour la plupart des adhérents. Pourtant, tous n'ont pas



(Texte et photo : Guy LE FLOC'H)

DINEAULT Divers Atelier Numérique

France Service reprend son activité et assure à nouveau les **permanences numériques**. Ces accompagnements, sur rendez-vous, se font l'après-midi à partir de 14 h. Cette aide est destinée à devenir autonome et plus précisément à prendre en main un ordinateur, à gérer ses courriels, à utiliser des applications, à créer et à gérer des contenus numériques, à réaliser des démarches en ligne. Il est nécessaire de réserver auprès de France Service Châteaulin, au 02 98 16 14 20. La prochaine session à DINEAULT aura lieu le vendredi 14 octobre 2022, à partir de 14h.

(Source : France-Services)

DINEAULT Divers Oseraie

Ô LES BRINS ! : Ô LES BRINS ! : Ce joli nom est associé à l'activité de Solenn NICOLAS à Delliec. Depuis quelques années elle s'intéresse à la vannerie. Après plusieurs formations, elle va créer son entreprise en octobre prochain. Il s'agit pour le moment d'une activité complémentaire. Elle s'est orientée vers la création de paniers, de décorations pour les maisons et jardins... Elle propose également des stages à l'atelier ou à l'extérieur pour les particuliers, les écoles, toutes générations confondues. 06-33-63-93-30

(Source : Ô les Brins)

DINEAULT Divers Réparations Cycles

Hugo COURTADE est installé dans la Grand Rue à Châteaulin depuis quelques mois. Equipé d'un camion aménagé en atelier, il propose des services de réparations, de révision, de remise en état de vélos dans les diverses communes du territoire. Il peut également faire un devis, en ramenant le vélo dans son atelier pour des réparations spécifiques. Pour Dinéault, il s'agit du premier lundi de chaque mois, sur la place de l'Eglise de 14h à 17h.

(Source : Holl Bikes Châteaulin)

DINEAULT Divers Yoga



Les cours de yoga adultes ont repris à DINEAULT. Ils ont lieu tous les mardis à la salle communale de 17h30 à 18h45 pour le premier cours et de 19h à 20h15 pour le second. Carole THOMAS QUEINNEC, Enseignante de yoga 06 08 95 57 39

Bibliothèque Communale



La bibliothèque communale de Dinéault précise :

- L'exposition photos des Dinéaultais portant le costume Rouzig sera encore visible jusqu'au 24 octobre aux heures habituelles d'ouverture
- Elle sera fermée du 26 octobre au 4 novembre 2022.



Club SANT DISPAR DINEAULT

Qui sommes nous ?

Dans les communes, dans les cantons, dans tous les territoires, les bénévoles de Générations Mouvement agissent au quotidien pour créer du lien et faire en sorte que les lieux de vie de ses adhérents et des habitants soient animés et riches de rencontres, d'échanges et de partage. Vous pouvez nous rejoindre afin de partager les activités pratiquées dans les Clubs, secteurs, fédérations (départementales et nationales), dans une ambiance agréable, favorisant les relations sociales qui sont nos principaux objectifs.

Que faisons nous ?

Un Lien social :

.Activités d'échanges, de loisirs et de tourisme, protection des associations, actions de solidarité et de représentation : autant de domaines dans lesquels intervient Générations Mouvement, présent sur tout le territoire. Créer du lien social et donner une place entière aux retraités dans la société sont les deux principaux objectifs.

Des Activités :

A travers son réseau, Générations Mouvement propose et organise diverses activités pour ses adhérents. Avec pour objectif : permettre à chacun de trouver son plaisir et de le partager avec d'autres adhérents du mouvement.

Des Voyages :

La Fédération nationale est titulaire d'une immatriculation au registre des opérateurs de tourisme, valable pour toutes les associations affiliées qui peuvent ainsi proposer voyages et sorties à leurs adhérents en toute sérénité.

Des Avantages :

Les associations affiliées et les adhérents de Générations Mouvement peuvent bénéficier d'avantages économiques et d'offres privilégiées auprès de nos partenaires répartis sur le département et le territoire national, dans biens des domaines comme la vie quotidienne, les loisirs, les voyages.

Et... le Club SANT DISPAR DINEAULT ?

L'Association « Sant Dispar – Les Aînés Ruraux » est l'une des 168 Associations du Finistère adhérentes à « Générations Mouvement » et à sa Fédération départementale. La période de COVID a quelque peu décimé ses rangs, mais elle a fait sa rentrée en septembre prochain. Pour l'heure, elle propose à ses adhérents, dans le cadre agréable de la salle dédiée Ménez Ty Lor une ouverture hebdomadaire

jeudi de 14 h à 18 h. Des activités sont mises en place (jeux divers etc...) et un café « amélioré » est proposé une fois par mois. Si l'Association ne demande qu'à grandir et à présenter d'autres « occupations » selon les désirs de chacun, elle demeure ouverte à tous les retraité(e)s (ou non) de la commune et même d'ailleurs, pour une modique cotisation annuelle de moins de 20€. Son conseil d'administration élu lors de sa dernière assemblée générale est composé de cinq membres: Présidente: Dominique BELMONTE, Secrétaire: Aline LAINE, Trésorier: Guy LE FLOC'H, Membres: Geneviève LABAT et Nicole LASTENNET.

Contact : 06 40 87 15 42

ENEZ NOUS REJOINDRE...

Samedi 24 & dimanche 25 septembre 2022

Châteaulin
Samedi après-midi
Saint-Coulitz
Samedi dès 18h
Port-Launay
Dimanche

Gratuit
Tout public



Animations et moments festifs autour de l'Aulne

SPECTACLES • ÉCHANGES • EXPOSITIONS • ACTIVITÉS NAUTIQUES • JEUX...

Programme complet sur les sites internet des partenaires

Ce projet est cofinancé par le Fonds
Européen de Développement Régional

